

CHANTER PARTAGER RESPECTER

RENCONTRES PROFESSIONNELLES DES
RESPONSABLES DE MAÎTRISES, DES CHŒURS
DE JEUNES ET D'ENFANTS

**DU 30.01 AU 1.02.26
À LYON (69)**



PROGRAMME

VEN. 30/01	MODULE	INTERVENANT
18H	Accueil	
18H15	Présentation d'éditions lyonnaises : Éditions Symétrie et Chronique Sociale	Éditions Symétrie Chronique Sociale
19H15	Échanges de répertoire entre stagiaires participants : vos "pépites"	-
20H - 21H	Projets de créations et répertoires de la Maîtrise de la Primatiale de Lyon	Simon HEBERLE
SAM. 31/01	MODULE	INTERVENANT
9H30	Échauffement vocal et échange de répertoire entre stagiaires	-
10H	1/ « Maitre de ses émotions », apprendre la gestion des émotions face à des enfants et ados, régulation émotionnelle et stratégies d'action.	Aurélie ALLAIN
12H30	PAUSE DÉJEUNER	
14H - 16H30	2/ « Maitre de ses émotions », apprendre la gestion des émotions face à des enfants et ados, régulation émotionnelle et stratégies d'action.	Aurélie ALLAIN
17H	Observation d'un cours " parents-enfants " - Maîtrise de la Primatiale de Lyon	Simon HEBERLE
17H35 -18H	Discussions avec Simon HEBERLE	Simon HEBERLE
19H - 20H30	Concert des Chœurs de la Chanterie de Lyon - La Feuille d'Or - à l'Église de l'Annonciation (9e) - <i>option soumise à achat</i>	
DIM. 01/02	MODULE	INTERVENANT
9H30	Échauffement vocal et échange de répertoire entre stagiaires	-
10H	Présentation de la Chanterie de Lyon	Anne-Marie CABUT
12H	PAUSE DÉJEUNER	
13H30	Maîtrises institutionnelles / Chœurs d'enfants <i>Étude de cas</i>	Modératrice : Maud HAMON-LOISANCE
15H	Présentation de la Maîtrise de la Primatiale de Lyon	Simon HEBERLE
16H30 - 17H	Bilan de la formation	Equipe IFAC

OBJECTIFS

Objectifs pédagogiques

- Analyser des situations artistiques et pédagogiques, en déterminer les points forts reproductibles ;
- Appréhender les questions psychologiques propres à l'enfance, l'adolescence ;
- Aborder des programmes musicaux permettant la montée en compétences du groupe (d'enfants, de jeunes)

Objectifs opérationnels et évaluables

1. A l'issue de la séance, la personne formée sera capable d'**identifier et de nommer correctement les principales émotions à partir de situations ou de supports proposés.**
2. À l'issue de la séance, la personne formée sera capable d'**expliquer les effets des émotions sur le fonctionnement de son organisme et de lister les manières d'agir sur celles-ci.**

LIEU

- [Maîtrise de la Primatiale de Lyon, 7 Place St Irénée, 69005 Lyon](#)

TARIFS

Frais d'inscriptions · Forfait 3 jours ·	Adhérent		Adhésion	TOTAL
	Étudiant	30,00 €		
Individuel		160,00 €	+ 20,00 €	180,00 €
Formation professionnelle (prise en charge employeur)	350,00 € (adhésion facultative)		Adhésion facultative	

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel d'une durée de **14h45** ;
- Apports théoriques et mises en pratiques ;
- Matériel pédagogique mis à disposition pendant et à l'issue de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis par la formatrice ou le coordinateur de formation sur les compétences évaluables. Une attestation de réalisation sera établie au nom du stagiaire.

ACCÈS

Les participants en inscription individuelle et tarif étudiant doivent être à jour de leur cotisation à l'IFAC pour l'année civile 2025.

Vous pouvez régler votre adhésion (**25€**) directement en ligne sur la [page d'adhésion 2026 sur HelloAsso](#).

Rappel : l'adhésion est valide sur une année civile, de janvier à décembre.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE ?

Tarif individuel et étudiant

Vous souhaitez vous inscrire individuellement à la formation ? Nous vous proposons 3 possibilités de règlement :

- Par chèque, à l'ordre de l'Institut français d'Art chorale (nous encaisserons le chèque à l'issue de la formation) ;
- Par virement à l'issue de la formation : [téléchargez l'IBAN de l'IFAC](#) ;
- Par carte bancaire à l'issue de la formation, via la plateforme Helloasso.

Contactez-nous pour plus d'informations !

Inscription possible jusqu'à 15 jours précédent les rencontres.

Tarif formation professionnelle

Vous êtes salarié de la **fonction publique territoriale**, vous disposez d'un **droit à la formation professionnelle** tout au long de votre carrière et cela quel que soit votre statut (fonctionnaire ou non titulaire).

Vous êtes **salarié du secteur privé**, la formation des salariés pour l'adaptation à l'emploi est un devoir de l'employeur.

Dans ces deux cas, des **solutions de financements** existent et différents dispositifs permettent de former un salarié à titre individuel.

L'IFAC est certifié **Qualiopi** pour ses actions de formation. Cette certification nationale garantit la qualité de nos processus pédagogiques et permet aux associations et professionnels du secteur de bénéficier de financements publics ou mutualisés pour l'accès à l'ensemble de nos formations. Elle permet aux bénéficiaires de faire financer les formations par les OPCO compétents, dans les champs privés, associatifs et culturels, sous réserve d'un dépôt de demande dans les délais réglementaires et selon les critères d'éligibilité des salariés et associations concernées. **Parlez en à votre employeur en lui transmettant le lien de la formation !**

ACCESSIBILITÉ

Accessible aux personnes à mobilité réduite. Un.e Français.e sur cinq est porteur.se d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. N'hésitez pas à nous contacter pour formuler une demande liée à un besoin spécifique. L'IFAC tentera d'y répondre au mieux.

ON S'ÉCRIT ?

Mathieu BELLIER

Référent administratif et handicap

+33 (0)7 67 74 48 16 – mathieu.bellier@artchoral.org

Institut français d'Art chorale

28 rue Alfred de Musset

CCO – Bâtiment l'Autre Soie

69100 Villeurbanne

www.artchoral.org